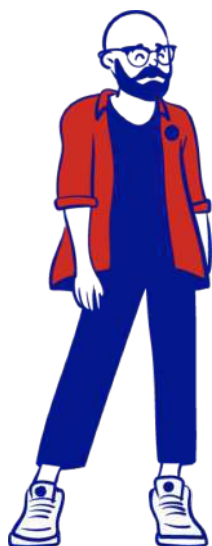


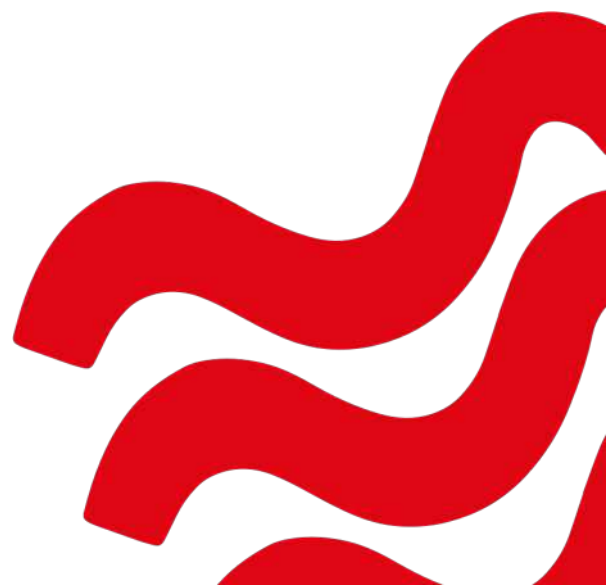
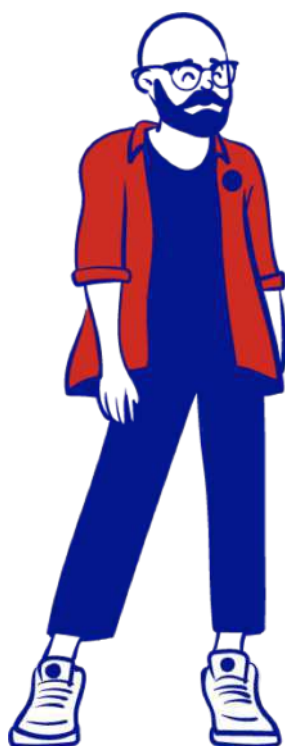
Mode d'emploi global

Membres de l'équipe pédagogique
Entreprises et administrations publiques
Élèves et parents d'élèves



Mode d'emploi

Membres de l'équipe pédagogique





<u>Mode d'emploi - Membres de l'équipe pédagogique</u>	1
<u>Bienvenue sur <i>Mon stage de troisième</i> !</u>	3
<u>Une plateforme en ligne dédiée à la recherche de stage</u>	4
<u>Comment inscrire l'établissement sur <i>monstagedetroisieme.fr</i> ?</u>	5
<u>Comment inscrire les professeurs principaux ?</u>	6
<u>Comment accéder à son compte ?</u>	7
<u>Comment procéder à la création des classes ?</u>	8
<u>Un élève change de classe en cours d'année, que faire ?</u>	9
<u>Comment spécifier la classe d'un élève ?</u>	10
<u>Les informations à ne pas oublier</u>	11



Bienvenue sur *Mon stage de troisième* !

Enseignants, chefs d'établissement, conseillers d'orientation, vous souhaitez accompagner vos élèves dans leur recherche de stage, de la candidature à la signature de la convention ? Les réponses à vos questions se trouvent ici.

Mon stage de troisième, qu'est-ce que c'est ?

À l'initiative du Président de la République en 2018, *Mon stage de troisième* est un dispositif porté par l'Agence nationale de la cohésion des territoires. Il permet aux élèves de troisième des collèges du réseau éducation prioritaire (REP et REP+) d'avoir accès à une offre de stages de qualité. En 2019-2020, quelque 30 121 offres sur tout le territoire ont été publiées sur la plateforme www.monstagedetroisieme.fr, et 14 625 ont été pourvues. En outre, en réponse au contexte sanitaire dû à l'épidémie de Covid-19, une offre de stage à distance a été mise en place dès le mois de mars 2020 : près de 4 000 stages ont pu être maintenus à distance, grâce à l'action de nos associations partenaires.

Que ce soit en entreprise, en association, au sein d'établissements publics ou de collectivités territoriales, évoluer au contact de professionnels permet aux élèves de mieux préciser leur projet d'orientation et de mieux appréhender les réalités du monde du travail.



Une plateforme en ligne dédiée à la recherche de stage

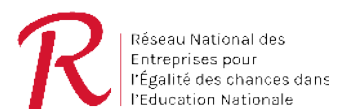
Un constat d'inégalités sociales dès le collège

Pour les élèves de troisième des collèges des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV), qui n'ont pas accès aux réseaux idoines - et qui sont de surcroît confrontés à des problématiques de mobilité, l'accès à des stages de qualité est parfois difficile. Souvent, les stages effectués sont éloignés des aspirations professionnelles des élèves et ne font que trop répondre à l'obligation de scolarité que constitue cette séquence.

Objectif : offrir des stages de qualité

Aussi, pour faciliter l'accès à des stages, *Mon stage de troisième* propose une plateforme en ligne, qui a pour objectif de mettre à disposition des élèves de troisième des collèges du *réseau éducation prioritaire* une offre de stages de qualité, émanant du secteur public et du secteur privé, et ce partout en France.

Nos partenaires

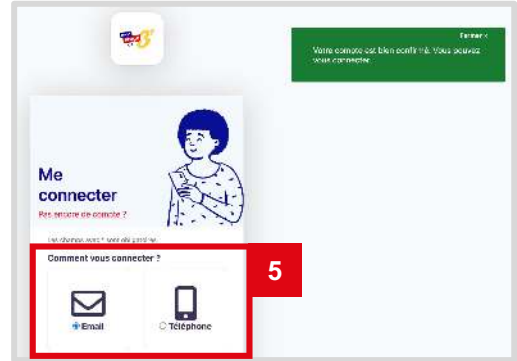
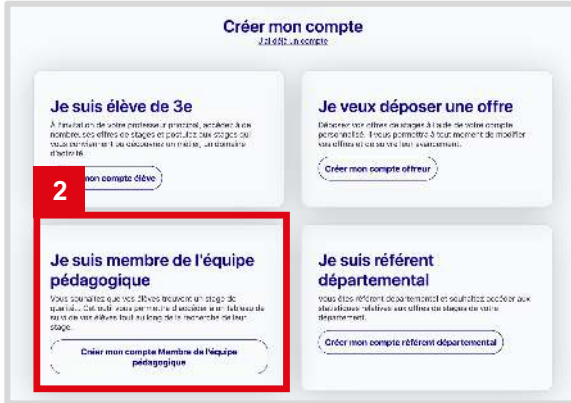
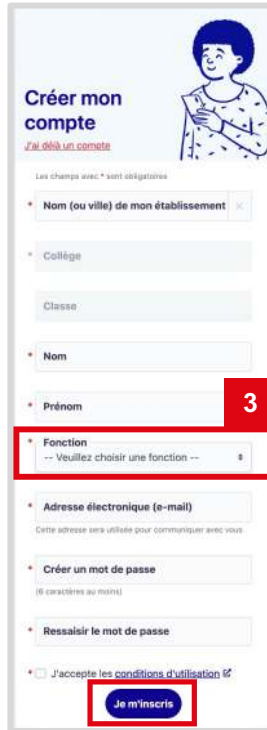




Principal de collège, effectuez l'inscription de votre établissement en sept étapes :

- 1 Rendez-vous sur www.monstagedetroisieme.fr
Sur la page d'accueil, en haut, à droite, cliquez sur « Créer mon compte ».
- 2 Sélectionnez « Je suis membre de l'équipe pédagogique ».
- 3 Remplissez le formulaire en indiquant votre fonction de chef d'établissement puis cliquez sur « Je m'inscris ».
- 4 Validez la création de votre compte grâce l'adresse électronique choisie dans le formulaire. Un courriel d'activation de compte vous sera envoyé.
- 5 Une fois votre compte activé, connectez-vous à votre compte et procédez à la création des classes : précisez simplement les classes présentes au sein de votre établissement.
- 6 Vous pouvez désormais inviter les professeurs principaux des classes de troisième de votre établissement à s'inscrire.
- 7 Une fois les professeurs principaux inscrits, les élèves peuvent à leur tour effectuer leur inscription.

Mon stage de troisième est un dispositif réservé aux élèves des collèges du réseau éducation prioritaire (REP et REP+)



Professeur principal, effectuez votre inscription en six étapes :

- 1 Rendez-vous sur www.monstagedetroisieme.fr
Sur la page d'accueil, en haut à droite, cliquez sur « Créer mon compte ».
- 2 Sélectionnez « Je suis membre de l'équipe pédagogique ».
- 3 Remplir le formulaire en indiquant votre fonction puis cliquez sur « Je m'inscris ».
- 4 Validez la création de votre compte grâce l'adresse électronique choisie dans le formulaire.
Un courriel d'activation de compte vous sera envoyé.
- 5 Une fois votre compte activé, connectez-vous pour accéder à la gestion de votre classe.
- 6 Vos élèves peuvent désormais procéder à la création de leur compte en renseignant impérativement l'établissement et la classe dont ils dépendent lors de leur inscription.



L'inscription, c'est chacun son tour !

L'inscription des professeurs principaux ne peut s'effectuer qu'une fois le collège inscrit par le chef d'établissement.

Concernant l'inscription des élèves, elle ne peut être effectuée qu'une fois la création des classes faites et les professeurs principaux inscrits.

Se connecter

Mot de passe oublié



Pour vous connecter à votre compte :

1. Rendez-vous sur www.monstagedetroisieme.fr
Sur la page d'accueil, en haut à droite, cliquez sur « Me connecter ».
2. Sélectionnez le moyen par lequel vous souhaitez vous connecter : adresse électronique.
3. Indiquez vos identifiants.
4. Cliquez sur « Connexion ».
2. Cliquez sur « Mot de passe oublié ».
3. Indiquez votre adresse électronique.
4. Cliquez sur « Envoyer ».
5. Recevez le courriel de réinitialisation du mot de passe.

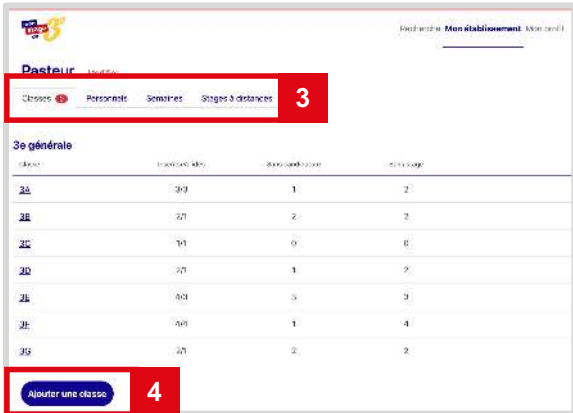
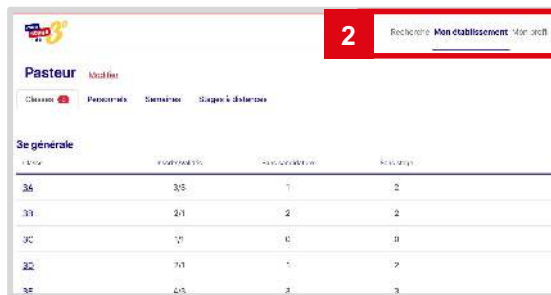
Je n'ai pas reçu le message d'activation de compte, que faire ?

Il se peut que le courriel de validation de compte se cache dans vos messages indésirables (ou *spams*).

Sinon, merci de suivre les indications suivantes pour recevoir le courriel d'activation de compte :

1. Cliquez sur « Vous n'avez pas reçu le message d'activation »
2. Indiquez votre identifiant
3. Vous recevrez à nouveau le courriel d'activation





Effectuez la création de la liste des classes en cinq étapes :

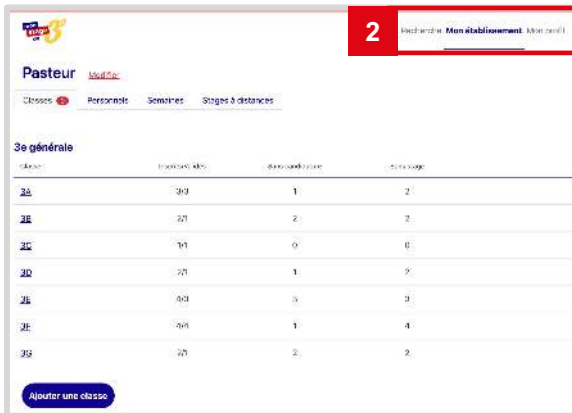
1. Rendez-vous sur www.monstagedetroisieme.fr
Sur la page d'accueil, connectez-vous à votre compte en cliquant sur « Me connecter ». Entrez votre adresse électronique et votre mot de passe.
2. Une fois connecté, en haut à droite, cliquez sur l'onglet « Mon établissement » ou « Ma classe » selon votre profil.
3. À gauche, cliquez sur « Classes » pour accéder à toutes les classes de l'établissement.
4. Sur le bas de la page, cliquez sur « Ajouter une classe ».
5. Saisir le nom de la classe et choisir la filière puis cliquez sur « Enregistrer ». La classe est créée.



La gestion des classes : l'affaire de tous ?

Tous les membres de l'équipe pédagogique ont la possibilité de :

- Créer, ajouter une classe
- Changer un élève de classe
- Renommer une classe / changer la filière
- Supprimer une classe vide




Procéder au changement de classe en quatre étapes :

1. Rendez-vous sur www.monstagedetroisieme.fr
Sur la page d'accueil, connectez-vous à votre compte en cliquant sur « Me connecter ». Entrez votre adresse électronique et votre mot de passe.
2. Une fois connecté, en haut à droite, cliquez sur l'onglet « Mon établissement » ou « Ma classe » selon votre profil.
3. Sélectionnez un élève parmi une classe puis, tout à droite, cliquez sur la colonne « Classe » ; La liste des classes apparaît ; choisissez la classe souhaitée pour l'élève grâce à la liste déroulante.
4. Cliquez sur « Enregistrer les modifications » : la classe de l'élève est modifiée.

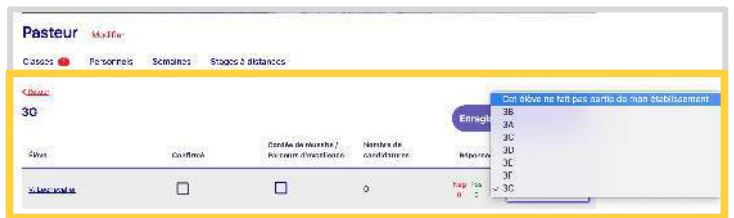
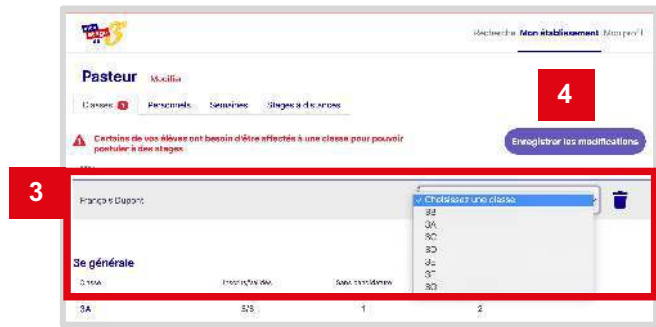
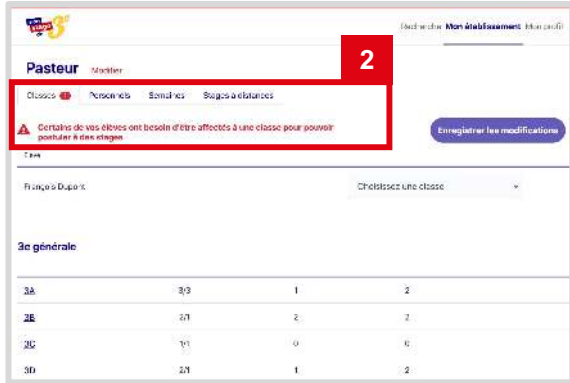


Comment supprimer une classe en trois étapes ?

Pour d'effectuer la suppression d'une classe, la classe concernée doit être vide ; il ne doit y figurer aucun élève. Suivez ensuite les étapes suivantes :

1. Survoler une classe, l'icône «  » (supprimer) apparaît tout à droite
2. Cliquez sur l'icône et validez votre action
3. La classe est supprimée ; elle a disparu de votre liste de classes





Principal de collège, spécifiez la classe d'un élève en quatre étapes :

1. Rendez-vous sur www.monstagedetroisieme.fr
Sur la page d'accueil, connectez-vous à votre compte en cliquant sur « Me connecter ». Entrez votre adresse électronique et votre mot de passe.
2. Lors de l'inscription, lorsqu'un élève n'a pas renseigné sa classe, une notification apparaît à côté de l'onglet « Classe ».
3. Sélectionnez l'élève sans classe puis cliquez sur « Choisissez une classe » pour faire apparaître la liste des classes ou cliquez sur « » (supprimer) si l'élève ne fait partie de votre établissement.
4. Cliquez sur « Enregistrez les modifications » pour que l'affiliation soit effective.



Un élève inscrit ne fait pas partie de votre établissement, que faire ?

Soyez vigilant, il peut arriver qu'un élève inscrit au sein de l'une de vos classes ne fasse en réalité pas partie de votre établissement. Suivez les indications suivantes pour le retirer de la liste :

1. Au sein de la classe en question, sélectionnez l'élève à retirer
2. Tout à droite, cliquez sur la classe : une liste déroulante apparaît
3. Cliquez sur « Cet élève ne fait pas partie de mon établissement »
4. Cliquez sur « Enregistrer les modifications »





- **C'est au chef d'établissement qu'incombe :**

1. l'inscription de l'établissement sur le site
2. la création de la liste des classes

- **L'inscription, c'est chacun son tour !**

L'inscription du corps enseignant ne peut s'effectuer qu'une fois l'établissement inscrit. Concernant l'inscription des élèves, elle ne peut être effectuée qu'une fois la création des classes faites et les professeurs inscrits.

- **La gestion des classes : l'affaire de tous ?**

Tous les membres de l'équipe pédagogique ont la possibilité de :

- créer, ajouter une classe
- changer un élève de classe
- renommer une classe / changer la filière
- supprimer une classe vide

- **À quel moment dois-je procéder à l'inscription des classes d'une année scolaire à l'autre ?**

L'inscription des classes peut s'effectuer dès la suppression des classes antérieures par l'équipe technique de *Mon stage de troisième*. Celle-ci est faite avant chaque rentrée scolaire.

La signature de la convention

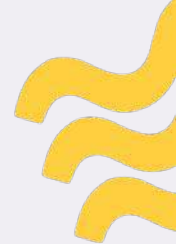


Dernière étape avant le début du stage, la convention tripartite est obligatoire. Signée entre l'établissement, l'entreprise ou l'administration d'accueil, et les responsables légaux de l'élève, elle détaille les conditions d'encadrement et de suivi de l'élève conformément aux dispositions de la législation en vigueur.

Mode d'emploi

**Entreprises
et
Administrations publiques**





<u>Mode d'emploi - Entreprises et Administrations publiques</u>	1
<u>Bienvenue sur <i>Mon stage de troisième</i> !</u>	3
<u>Une plateforme en ligne dédiée à la recherche de stage</u>	4
<u>Pourquoi accueillir un stagiaire de troisième?</u>	5
<u>Comment s'inscrire sur <i>monstagedetroisieme.fr</i> ?</u>	6
<u>Comment accéder à son compte ?</u>	7
<u>Comment publier une offre de stage sur <i>monstagedetroisieme.fr</i> ?</u>	8
<u>Comment gérer les candidatures des élèves?</u>	9
<u>Procéder à la signature de la convention de stage</u>	10
<u>Comment préparer l'arrivée d'un stagiaire ?</u>	11
<u>Les informations à ne pas oublier</u>	12



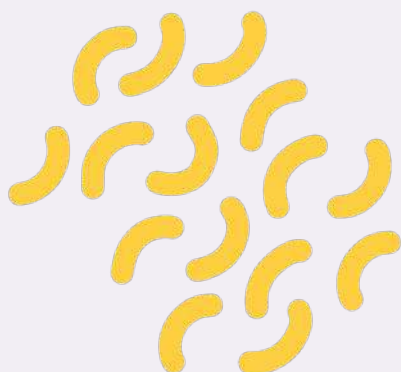
Bienvenue sur *Mon stage de troisième* !

Vous êtes professionnel et vous vous interrogez sur le stage de troisième ?
Modalités, avantages, conditions, déroulé : les réponses à vos questions se trouvent ici.

Mon stage de troisième, qu'est-ce que c'est ?

À l'initiative du Président de la République en 2018, *Mon stage de troisième* est un dispositif porté par l'Agence nationale de la cohésion des territoires. Il permet aux élèves de troisième des collèges du réseau éducation prioritaire (REP et REP+) d'avoir accès à une offre de stages de qualité. En 2019-2020, quelque 30 121 offres sur tout le territoire ont été publiées sur la plateforme www.monstagedetroisieme.fr, et 14 625 ont été pourvues. En outre, en réponse au contexte sanitaire dû à l'épidémie de Covid-19, une offre de stage à distance a été mise en place dès le mois de mars 2020 : près de 4 000 stages ont pu être maintenus à distance, grâce à l'action de nos associations partenaires.

Que ce soit en entreprise, en association, au sein d'établissements publics ou de collectivités territoriales, évoluer au contact de professionnels permet aux élèves de mieux préciser leur projet d'orientation et de mieux appréhender les réalités du monde du travail.



Une plateforme en ligne dédiée à la recherche de stage

Un constat d'inégalités sociales dès le collège

Pour les élèves de troisième des collèges des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV), qui n'ont pas accès aux réseaux idoines - et qui sont de surcroît confrontés à des problématiques de mobilité, l'accès à des stages de qualité est parfois difficile. Souvent, les stages effectués sont éloignés des aspirations professionnelles des élèves et ne font que trop répondre à l'obligation de scolarité que constitue cette séquence.

Objectif : offrir des stages de qualité

Aussi, pour faciliter l'accès à des stages, *Mon stage de troisième* propose une plateforme en ligne, qui a pour objectif de mettre à disposition des élèves de troisième des collèges du *réseau éducation prioritaire* une offre de stages de qualité, émanant du secteur public et du secteur privé, et ce partout en France.

Nos partenaires





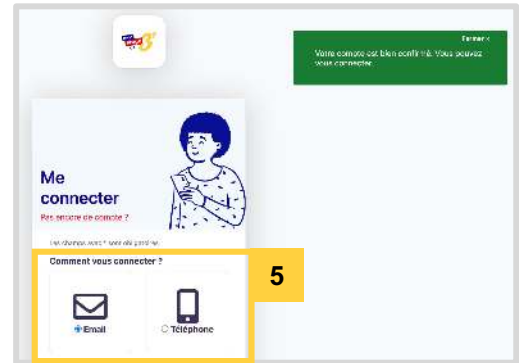
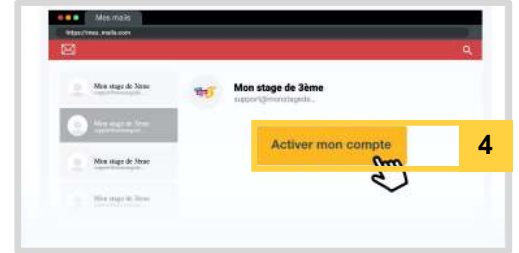
Pourquoi accueillir un stagiaire de troisième ?

Le stage de troisième constitue pour l'élève une première découverte du monde du travail.

Cette immersion d'une semaine lui est précieuse dans la construction de son orientation scolaire, en cela qu'elle lui permet de découvrir le fonctionnement d'une entreprise ou d'une administration - ce qui peut soit le conforter dans ses aspirations premières, soit lui ouvrir de nouvelles possibilités.

L'échange entre professionnels et élèves ne se limite pas à cette seule semaine. Il ressort qu'indéniablement, ce moment est le point de départ d'un parcours qui s'inscrit dans la durée, et qui doit pouvoir conduire l'élève à atteindre ses objectifs. Les savoir-faire et savoir-être qui lui sont transmis sont indispensables à cet effet.

Enfin, en recrutant un stagiaire via monstagedetroisieme.fr, dispositif réservé aux élèves des établissements du *réseau éducation prioritaire*, vous agissez concrètement en faveur de l'égalité des chances.



Devenez une entreprise d'accueil, effectuez votre inscription en six étapes :

1. Rendez-vous sur www.monstagedetroisieme.fr
Sur la page d'accueil, en haut, à droite, cliquez sur « Créer mon compte ».
2. Sélectionnez « Je veux déposer une offre ».
3. Remplissez le formulaire, créer votre mot de passe puis cliquez sur « Je m'inscris ».
4. Validez la création de votre compte grâce l'adresse électronique choisie dans le formulaire.
Un courriel d'activation de compte vous sera envoyé.
5. Une fois votre compte activé, connectez-vous et procédez à la description de votre entreprise et son activité : assurez-vous quelle soit le plus précise possible !
6. Vous pouvez maintenant déposer des offres de stage sur la plateforme.

Quelles obligations pour la structure d'accueil du stagiaire ?



La structure d'accueil s'engage à prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la sécurité des élèves qui lui sont confiés.

Elle est tenue d'informer l'établissement scolaire d'éventuelles difficultés rencontrées avec le stagiaire : absences, retards injustifiés, comportement inadéquat, urgence médicale.

Se connecter

Mot de passe oublié



5

Fermer x
Vous allez recevoir sous quelques minutes un courriel vous indiquant comment réinitialiser votre mot de passe.

Pour vous connecter à votre compte :

1. Rendez-vous sur www.monstagedetroisieme.fr
Sur la page d'accueil, en haut, à droite, cliquez sur « Me connecter ».
2. Entrez votre adresse électronique.
3. Indiquez vos identifiants.
4. Cliquez sur « Connexion ».
2. Cliquez sur « Mot de passe oublié ».
3. Indiquez votre adresse électronique.
4. Cliquez sur « Envoyer ».
5. Recevez le courriel de réinitialisation du mot de passe.



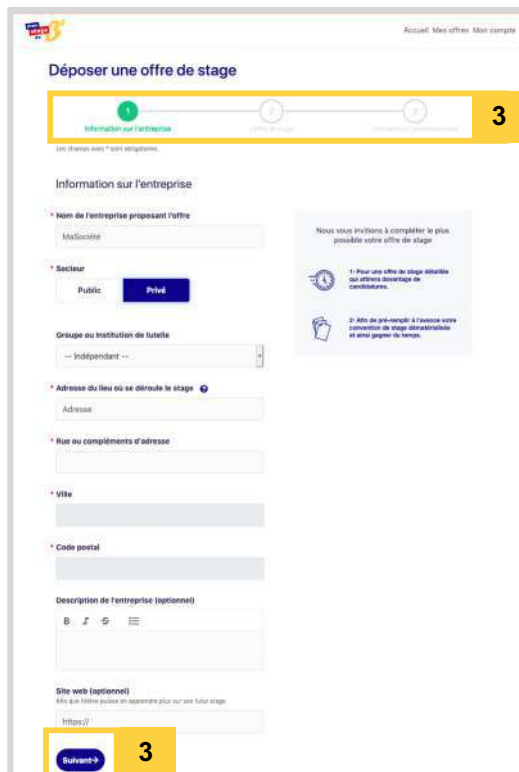
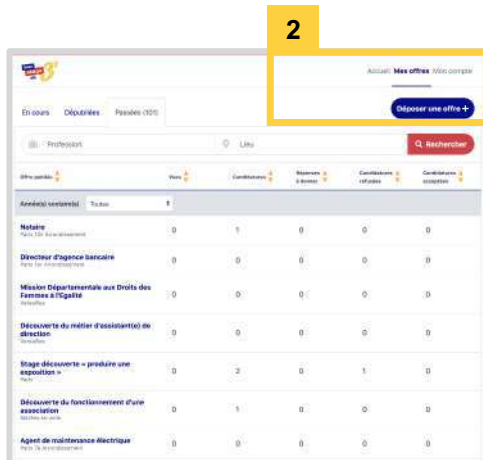
Je n'ai pas reçu le message d'activation de compte, que faire ?

Il se peut que le courriel de validation de compte se cache dans vos messages indésirables (ou *spams*).

Sinon, merci de suivre les indications suivantes pour recevoir le mail d'activation de compte :

1. Cliquez sur « Vous n'avez pas reçu le message d'activation »
2. Indiquez votre identifiant
3. Vous recevrez à nouveau le courriel d'activation





4
Voici à quoi ressemble une offre de stage



Publiez une offre de stage en quatre étapes :

- 1 **Rendez-vous sur www.monstagedetroisieme.fr**
Sur la page d'accueil, connectez-vous à votre compte en cliquant sur « Me connecter ». Entrez votre adresse électronique et votre mot de passe.
- 2 En haut à droite, cliquez sur « Mes offres », puis « Déposer une offre ».
- 3 Remplir les trois étapes du formulaire :
Informations sur l'entreprise - L'offre de stage - Informations complémentaires
- 4 Cliquez sur « Publier l'offre ».
L'offre est désormais en ligne sur le site ; vous pouvez à tout moment la supprimer ou la modifier.



À quoi ressemble l'annonce parfaite ?

L'offre de stage doit pouvoir être comprise d'emblée par l'élève.
Voici quelques conseils qui vous aideront peut-être à rédiger la vôtre :

1. Un titre percutant

Nom de l'entreprise - Secteur d'activité - Métier abordé

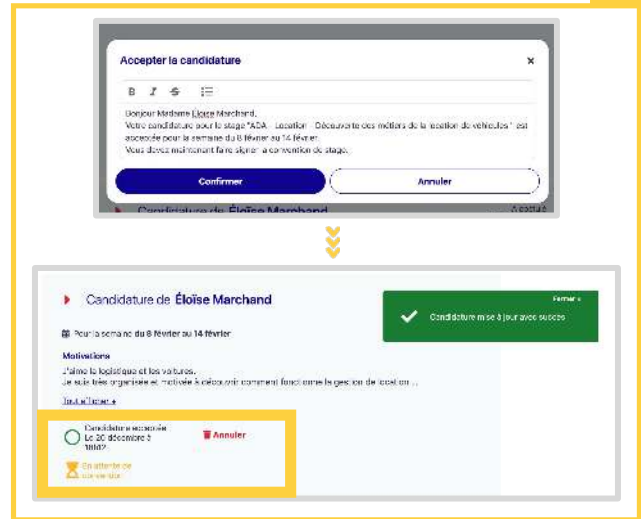
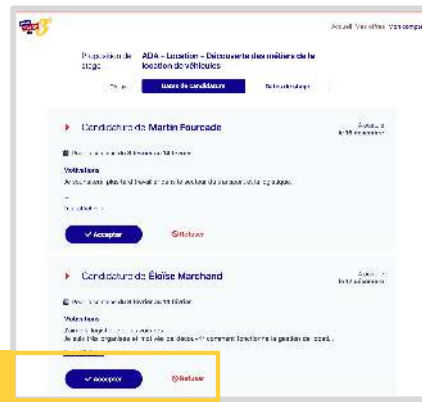
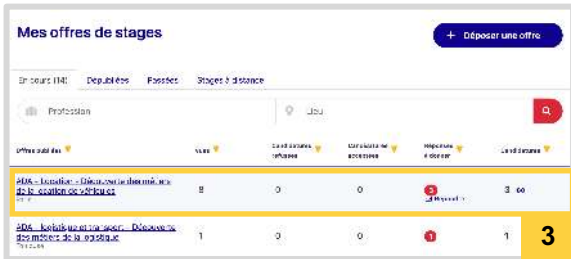
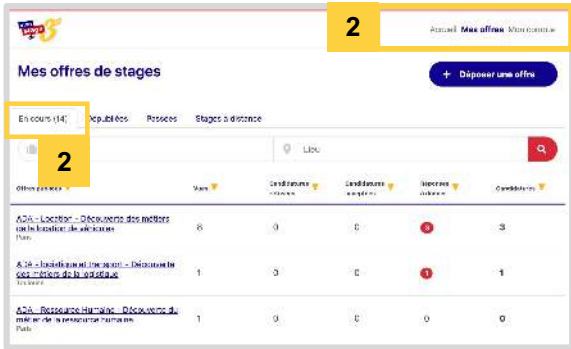
Exemple : **EDF - Energie - Découverte des métiers de la distribution d'électricité**

2. Soignez la description de votre offre

- Quel secteur d'activité va-t-il découvrir ?
- Quels sont les métiers qu'il rencontrera ?

- Quelles activités sont prévues au cours de la semaine ?
- Quels bénéfices à faire son stage au sein de votre entreprise ?





Gérez vos candidatures en cinq étapes :

1. Rendez-vous sur www.monstagedetroisieme.fr
Sur la page d'accueil, connectez-vous à votre compte en cliquant sur « Me connecter ». Entrez votre adresse électronique et votre mot de passe.
2. Cliquez sur « Mes offres » puis sur l'onglet « En cours ».
La liste de vos offres en ligne apparaît.
3. Survoler une offre de stage, à droite, dans la colonne « Réponse à donner » cliquez sur « Répondre » lorsque que vous avez reçu une candidature ; cliquez sur « l'œil » pour visualiser l'ensemble des candidatures déjà traitées pour cette offre.
4. Visualisez et gérez la validation ou le refus de la candidature.
5. Rédigez un message personnalisé au candidat puis cliquez sur « Confirmer » pour mettre à jour la candidature et transmettre votre message de réponse.



Des candidatures vous attendent !

Soyez attentif aux candidatures reçues.
Celles-ci expirent et sont considérées comme des candidatures refusées au-delà de **15 jours sans réponse**.



La signature de la convention

Une fois le candidat choisi, l'étape suivante est la signature de la convention de stage.

La convention est un engagement tripartite qui rappelle les responsabilités de chacun - employeur, stagiaire, et établissement scolaire.

Sans une convention dûment renseignée et signée, le stage ne peut pas avoir lieu.

Qui doit signer la convention de stage ?

La convention de stage est d'abord remplie et signée par l'établissement scolaire les responsables légaux de l'élève. Elle vous est ensuite remise en mains propres, par voie postale ou électronique.

Une fois complétée et signée par vos soins, vous devez la retourner à l'établissement.

Quelles données doivent y figurer ?

La convention précise notamment les objectifs pédagogiques de la semaine de stage, les coordonnées de l'élève concerné et des personnes à prévenir en cas d'urgence, l'organisation prévue (calendrier, nature des tâches confiées, conditions d'encadrement, suivi), ou la prise en charge éventuelle des frais d'hébergement, de restauration, de transport et d'assurance.

Préparer l'arrivée d'un stagiaire

Sa candidature a été acceptée par vos soins ?

Le stagiaire que vous avez choisi arrivera dans peu de temps, prêt à vivre une immersion dans le monde du travail qui lui sera précieuse dans la construction de son avenir professionnel.

Voici quelques points d'alerte :

1. Élaborez le programme de la semaine en amont :

Articulez le déroulé du stage de manière à ce que l'élève puisse observer toutes les facettes de vos métiers et accompagner différents collaborateurs. Un exemple de programme vous est proposé ci-après, il est néanmoins tout à fait possible de l'organiser autrement, à l'aune des disponibilités de vos collaborateurs.

2. Veillez à la diversité des métiers et des missions observées par l'élève

Cette semaine de découverte constitue, dans la grande majorité des cas, le premier contact pour l'élève avec le monde professionnel. Il a encore tout à découvrir. Ainsi, n'hésitez pas à le confronter au maximum de métiers et de missions diverses possibles.

3. Prévoyez un temps dédié à son rapport de stage :

Le rapport de stage constitue pour l'élève le point d'orgue de cette expérience. Prévoyez des temps d'échanges sur le sujet, et veillez à ce qu'il prenne note des éléments qui vous paraîtraient utiles dans cette optique.

Exemple de programme de stage

M A T I N		A P R È S - M I D I	
Jour 1	Le stagiaire découvre le programme. Il rencontre les différents collaborateurs et se voit attribuer un tuteur.		Le stagiaire se voit prodiguer des conseils sur son stage par son tuteur, qui lui demande de préparer pour la fin de la semaine une synthèse qui l'aidera pour faire son rapport de stage.
Jour 2	Le stagiaire observe les tâches accomplies par son tuteur. Il est invité à poser des questions à d'autres collaborateurs et à prendre des notes.	P A U S E D E J E U N E R	Sous le regard de son tuteur, le stagiaire participe à une réunion ou une rencontre avec un prestataire ou un fournisseur, à qui il peut également poser des questions.
Jour 3	Le stagiaire participe à des tâches simples, sous la supervision de son tuteur.		Le tuteur organise un point de mi-parcours pour voir ce que le stagiaire a assimilé. Aide l'élève à construire le plan de sa synthèse de stage et lui montre les outils pour le mettre en forme (Powerpoint, Word...).
Jour 4	Le stagiaire participe à nouveau à des tâches simples, toujours sous la supervision de son tuteur.		Aidé de ses notes, le stagiaire s'attelle à la rédaction de la synthèse de stage et à sa mise en page.
Jour 5	Le stagiaire finalise sa synthèse de stage.		Le stagiaire présente sa synthèse de stage : ce qu'il a compris de l'entreprise, ce qu'il a fait, ce qu'il a appris.



Programme de stage

Créez un planning sur mesure pour votre stagiaire

[Cliquez ici pour télécharger le document](#)



- **Quelles obligations pour la structure d'accueil du stagiaire ?**

La structure d'accueil s'engage à prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la sécurité des élèves qui lui sont confiés.

Elle est tenue d'informer l'établissement scolaire d'éventuelles difficultés rencontrées (absences, retards injustifiés, comportement inadéquat, urgence médicale).

- **Je n'ai pas reçu le message d'activation de compte, que faire ?**

Il se peut que le courriel de validation de compte se cache dans vos messages indésirables (ou *spams*). Sinon, merci de suivre les indications suivantes pour recevoir le courriel d'activation de compte :

1. Cliquez sur « Vous n'avez pas reçu le message d'activation »
2. Indiquez votre identifiant
3. Vous recevrez à nouveau le courriel d'activation

- **Des candidatures vous attendent !**

Soyez attentif aux candidatures reçues.

Celles-ci expirent et sont considérées comme des candidatures refusées au-delà de **15 jours sans réponse**.

- **A quoi ressemble l'annonce parfaite ?**

L'offre de stage doit pouvoir être comprise d'emblée par l'élève.

Voici quelques conseils qui vous aideront peut-être à rédiger la vôtre :

1. Un titre percutant

Nom de l'entreprise - Secteur d'activité - Métier abordé

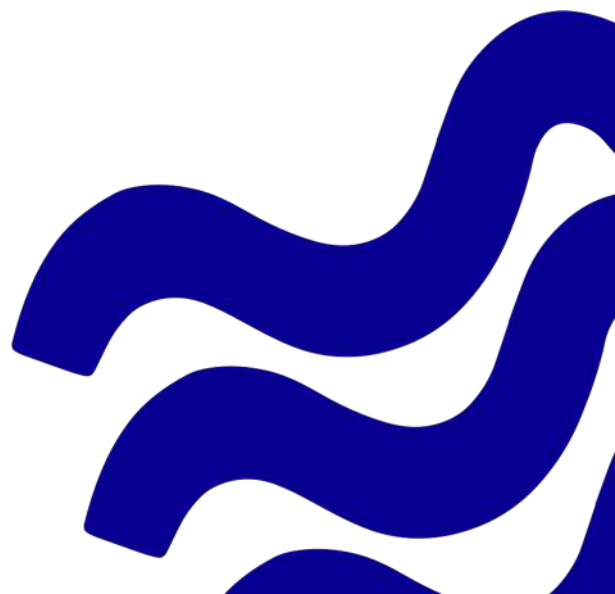
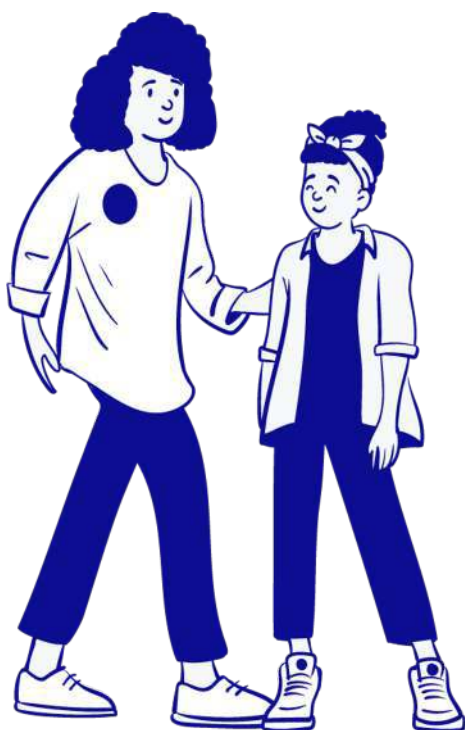
Exemple : EDF - Energie - Découverte des métiers de la distribution d'électricité

2. Soignez la description de votre offre

- Quel secteur d'activité va-t-il découvrir ?
- Quels sont les métiers qu'il rencontrera ?
- Quelles activités sont prévues au cours de la semaine ?
- Quels bénéfices à faire son stage au sein de votre entreprise ?

Mode d'emploi

Élèves
et
Parents d'élèves





<u>Mode d'emploi - Elèves et Parents d'élèves</u>	1
<u>Bienvenue sur <i>Mon stage de troisième</i> !</u>	3
<u>Une plateforme en ligne dédiée à la recherche de stage</u>	4
<u>Comment s'inscrire sur <i>monstagedetroisieme.fr</i> ?</u>	5
<u>Comment accéder à son compte ?</u>	6
<u>Comment effectuer sa recherche de stage sur <i>monstagedetroisieme.fr</i> ?</u>	7
<u>Comment postuler à une offre de stage ?</u>	8
<u>Comment savoir si une candidature est acceptée ou refusée ?</u>	9
<u>Procéder à la signature de la convention de stage</u>	10
<u>Comment réussir son rapport de stage ?</u>	11



Bienvenue sur *Mon stage de troisième* !

Élèves, parents d'élèves, vous vous interrogez sur le stage de troisième ?

Modalités, conditions, déroulé : les réponses à vos questions se trouvent dans ce guide.

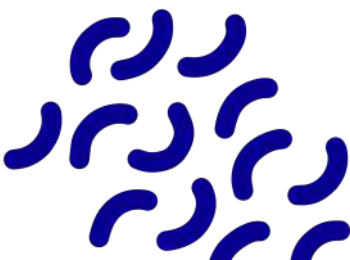
Le stage de troisième, qu'est-ce que c'est ?

Vous vous êtes probablement déjà demandé à quoi pouvait ressembler l'endroit où travaillent vos parents ou leurs amis, en quoi consistait leurs métiers, comment se déroulait leurs journées ? C'est justement ce que permet le stage de troisième qui est avant tout un stage de découverte : vous allez entrevoir de l'intérieur le monde professionnel.

Que ce soit en entreprise, en association, au sein d'établissements publics ou de collectivités territoriales, évoluer au contact de professionnels vous permet d'acquérir les bases de la culture du monde du travail et vous aide à gagner en confiance, en autonomie et à orienter vos projets scolaires et professionnels.

Le stage de troisième, c'est quand ?

Il se déroule pendant l'année scolaire, en dehors des périodes de vacances.
Les dates de stage sont fixées par votre établissement.



Une plateforme en ligne dédiée à la recherche de stage

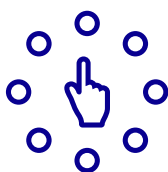
Des stages de qualité pour nourrir vos ambitions

Vous dépendez d'un collègue *REP* ou *REP+* ?

Mon stage de troisième a spécialement été créé pour vous !

Pour vous faciliter l'accès à des stages d'observation de qualité, monstagedetroisieme.fr est une plateforme en ligne qui met à disposition un large éventail d'offres de stage, dans le secteur public comme dans le privé, et ce partout en France.

Que propose la plateforme monstagedetroisieme.fr ?



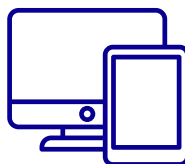
Variété et qualité

un grand choix de stages intéressants pour trouver celui qui vous correspond.



Accompagnement

vous n'êtes pas seuls !
La plateforme vous aide à chaque étape de votre parcours.



Une interface pensée pour vous !

un espace personnel pour suivre vos candidatures et leur avancement.

Élève, effectuez votre inscription en six étapes :

1. Rendez-vous sur www.monstagedetroisieme.fr
Sur la page d'accueil, en haut, à droite, cliquez sur « Créer mon compte ».
2. Sélectionnez « Je suis élève de troisième ».
3. Remplissez le formulaire, veillez à bien sélectionner votre établissement et votre classe.
4. Créez vos **identifiants**, validez les **conditions d'utilisation** et cliquez sur « Je m'inscris ».

Validez la création de votre compte par le moyen de contact choisi dans le formulaire : numéro de téléphone portable ou adresse électronique.

5. Un SMS ou un courriel d'activation de compte vous sera envoyé.
Par SMS : entrez le code à quatre chiffres que vous recevrez.
Via adresse électronique : cliquez sur « Activer mon compte » dans le corps du courriel reçu.

6. Une fois votre compte activé, connectez-vous pour commencer votre recherche de stage.



Ai-je accès aux offres de monstagedetroisieme.fr ?

Seuls les élèves de troisième des établissements du *réseau éducation prioritaire (REP et REP+)* ont accès à **Mon stage de troisième** et peuvent accéder aux offres de stage de découverte proposées.

Si votre établissement n'est pas encore inscrit sur la plateforme, l'inscription ne vous sera pas ouverte.

Se connecter



Mot de passe oublié



5



Pour vous connecter à votre compte :

1. Rendez-vous sur www.monstagedetroisieme.fr
Sur la page d'accueil, en haut, à droite, cliquez sur « Me connecter ».
2. Sélectionnez le moyen avec lequel vous souhaitez vous connecter : adresse électronique ou numéro de portable.
3. Indiquez vos identifiants.
4. Cliquez sur connexion.
2. Cliquez sur « Mot de passe oublié ».
3. Indiquez vos identifiants.
4. Cliquez sur « Envoyer ».
5. Recevez le courriel ou un code de réinitialisation du mot de passe.

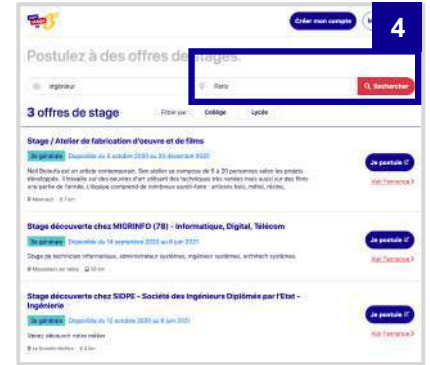
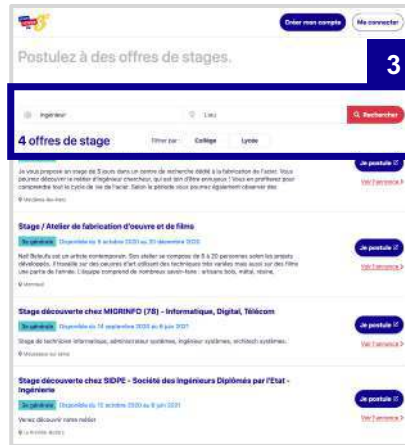
Je n'ai pas reçu le message d'activation de compte, que faire ?

Il se peut que le courriel de validation de compte se cache dans vos messages indésirables (ou *spams*).

Sinon, merci de suivre les indications suivantes pour recevoir le mail d'activation de compte :

1. Cliquez sur « Vous n'avez pas reçu le message d'activation »
2. Indiquez votre identifiant
3. Vous recevrez à nouveau le courriel d'activation





Effectuez votre recherche de stage en quatre étapes :

- 1 Rendez-vous sur www.monstagedetroisieme.fr
Sur la page d'accueil, en haut, à droite, cliquez sur « Me connecter ».
- 2 Une fois connecté, retournez sur la page d'accueil et dans la barre de recherche choisissez le domaine d'activité / métier dans lequel vous souhaitez effectuer votre stage : ici nous choisirons le métier d'ingénieur.
- 3 Cliquez sur « Rechercher » pour faire apparaître l'ensemble des offres de stage en rapport avec le métier d'ingénieur.
- 4 **OU** entrez le lieu / la ville pour apporter plus de précision à la recherche ; ici, selon l'exemple choisi, les stages concernant la découverte du métier d'ingénieur dans la ville de Paris apparaissent.



Et pour vous accompagner dans votre recherche de stage, des documents utiles vous attendent sur la plateforme monstagedetroisieme.fr !

Rendez-vous dans la rubrique « [Document utiles](#) »



Je suis resté sur monstagedetroisieme.fr

J'ai été redirigé vers un site partenaire



Je postule

Cliquez ici pour être redirigé



Postulez à une offre de stage en six étapes :

1. Rendez-vous sur www.monstagedetroisieme.fr
Connectez-vous à votre compte à l'aide de vos identifiants.
Sur la page d'accueil, dans la barre de recherche, effectuez une recherche de stage.
2. Sélectionnez une offre de stage : cliquez sur l'offre pour accéder au descriptif du stage en entier ou tout à droite, cliquez sur « Voir l'annonce ».
3. Si l'offre de stage vous convient, cliquez sur « Je postule ».
Il se peut qu'en cliquant sur « Je postule » vous soyez redirigé vers un site partenaire pour postuler à l'offre de stage. Découvrez ci-dessous comment faire :

Je suis resté sur monstagedetroisieme.fr

J'ai été redirigé vers un site partenaire

4. Remplissez soigneusement le formulaire de candidature.

4. Vous êtes redirigé sur le site partenaire ;
Pour postuler à l'offre de stage, inscrivez-vous sur le site.

5. Une fois le formulaire de candidature renseigné, prenez le temps de tout vérifier : les dates du stage, vos motivations, et l'orthographe.

5. Suivez les instructions du site partenaire et postulez à l'offre qui vous intéresse !

6. Cliquez sur « Valider ».
Votre candidature est envoyée !
Vous recevrez une réponse sous **15 jours.**

Acceptée



3



Refusée



Pour suivre vos candidatures :

1 Rendez-vous sur www.monstagedetroisieme.fr et connectez-vous à votre compte.

2 En haut, à droite, cliquez « Candidatures ». Vos candidatures réalisées s'affichent. Votre candidature acceptée s'affiche accompagnée d'une alerte pour la signature de la convention ; celles refusées s'affichent en gris.

3 Votre candidature a été **acceptée** ? La page vous indique la prochaine étape : la signature de la convention de stage.

3 Votre candidature a été **refusée** ? De nombreuses autres offres vous attendent sur monstagedetroisieme.fr !



Est-ce possible d'avoir plusieurs candidatures acceptées ?

Non ce n'est pas possible.

Choisissez avec attention les offres de stage auxquelles vous postulez :

Ne postulez pas un stage à la va-vite, prenez le temps de bien lire la description de l'offre afin d'être sûr qu'elle correspond bien à ce que vous recherchez.

Postulez ensuite à autant d'offres que vous le souhaitez.

Une seule candidature peut-être acceptée : gardez en tête que dans ce cas, toutes les autres candidatures sont automatiquement annulées.



La signature de la convention

Votre candidature à un stage a été acceptée, la prochaine étape est **la signature de la convention**.

La convention de stage doit être remplie et signée par votre établissement et vos représentants légaux (vos parents ou tuteurs). Elle doit ensuite être adressée à l'employeur dès que possible par courrier (postal ou électronique) ou remise en mains propres.

Après l'avoir signée, l'employeur la retourne à l'établissement.

Attention ! Sans une convention dûment remplie et signée, le stage ne peut pas avoir lieu.

À quoi sert la convention ?

La convention rappelle les engagements et responsabilités de chacun : établissement scolaire, entreprise ou administration, et stagiaire. Elle précise que le stagiaire est couvert par l'assurance responsabilité civile de l'établissement scolaire.

La convention comprend des informations importantes : vos coordonnées, le contact à prévenir en cas d'urgence, les dates et horaires du stage. **Elle comporte aussi le nom de l'entreprise ou de l'administration, le nom du tuteur du stage et ses coordonnées.**

Bien préparer la rédaction et la présentation de son rapport de stage :

Par où commencer ? Quels éléments faut-il prendre en compte ?

Un bon rapport de stage c'est :

- 1 **Un rapport structuré** : il doit suivre un plan détaillé. Il faut une page de garde, un sommaire, une introduction, une présentation de l'entreprise, les fiches métiers des professionnels que vous avez rencontrés ; ainsi que votre bilan personnel :
quelles sont vos impressions sur l'entreprise ? Qu'est-ce qui vous a surpris ? Qu'est-ce qui vous a plu ?

- 2 **Un rapport anticipé** : Pas de rédaction à la dernière minute ! Le mieux est de réserver chaque jour un moment pour la rédaction du rapport : pourquoi ne pas en profiter pour rédiger une synthèse à la fin de chaque journée de stage ? En faisant cet exercice, vous soulèverez certainement des questions à poser à votre tuteur le lendemain !

- 3 **Un rapport personnel** : Un rapport de stage doit décrire votre stage de votre point de vue ! Il doit s'agir de vos impressions, de vos anecdotes, de votre expérience.

- 4 **Un rapport soigné** : Attention aux erreurs de français.
Relisez-vous plusieurs fois ! Soignez également la mise en page : évitez les gros blocs de textes peu lisibles ; aérez l'ensemble, pensez à illustrer avec des photos et pensez à numéroter vos pages.

- 5 **Un rapport bien raconté** : C'est l'heure de la soutenance.
La soutenance est un exercice qui peut se comparer à un exposé dont le sujet est : ce que vous avez découvert pendant ce stage.
A l'oral, il ne s'agit pas de lire votre rapport de stage, mais d'en restituer les points importants. Qu'avez-vous retenu ? Avez-vous été marqué par un professionnel en particulier ? Qu'avez-vous appris ? Ce stage a-t-il été important dans votre projet d'orientation ?
Pas de stress : il n'y a pas de mauvaise réponse !





**À bientôt sur
monstagedetroisieme.fr**